



EH/JFS/CS

# COMMUNE DE GRIES

56, rue Principale - 67240 GRIES

☎ 03 88 72 42 62

mairie@gries.fr

www.gries.eu

Accusé de réception en préfecture  
N° 216701698-20250627-25 01519-DE  
Date de télétransmission : 30/06/2025  
Date de réception préfecture : 30/06/2025

## Extrait des délibérations du Conseil Municipal

### Séance du vendredi 27 juin 2025 à 18h30 Salle du Conseil - « Maison Commune »

**Conseillers élus : 23**

**Conseillers en fonction : 20**

**Conseillers présents : 16**

**Conseillers représentés : 0**

**Date de convocation : 23 juin 2025**

*Sous la présidence de M. Eric HOFFSTETTER, Maire*

**Présents :** M. Eric HOFFSTETTER, M. Jacky NOLETTA, Mme Fabienne ANTHONY, M. Patrick SIMON, Mme Véronique IFFER, M. Richard VOLTZENLOGEL, Mme Michèle NAVE, M. Julien ANCKLY, Mme Paola DI MICHELE, Mme Agnès GUILLAUME, M. Maxime KERN, Mme Sabrina KIMMICH, M. Pierre KOCH, Mme Sabine KROMMENACKER, Mme Joan MAAGER, Mme Emmanuelle PARISSE

**Absents excusés sans pouvoir :** Mme Géraldine FURST, M. Philippe SCHILLING

**Absents sans pouvoir :** Mme Carole METZ, M. François LAEUFER

#### **Objet : Attribution d'une subvention**

Par mail du 10 Juin 2025, le 54<sup>ème</sup> régiment de transmission nous a informé de l'organisation d'un tour à vélo de 150 kms des 9 communes avec lesquelles les compagnies du régiment sont jumelées, dans le cadre d'une opération intitulée « avec nos blessés », qui vise à sensibiliser la population au soutien des blessés de l'Armée de Terre et de leurs familles.

Organisée chaque année, cette opération consiste à mettre à l'honneur les frères d'armes blessés physiquement et/ou psychologiquement, et les accompagner dans leurs parcours de soins, de reconstruction et de réinsertion. Outre cet objectif, cette action consiste pouvoir lever des fonds qui permettront d'octroyer aux plus nécessiteux d'entre eux des aides financières et d'accompagner les familles endeuillées.

Dans ce cadre, et compte-tenu du jumelage existant, il est proposé d'accorder une subvention exceptionnelle à l'Amicale du 54<sup>ème</sup> régiment de transmissions du camp d'Oberhoffen.

*Entendues les explications de M. Eric HOFFSTETTER, Maire,*

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** décide, à l'unanimité, **D'ACCORDER** une subvention d'un montant de **250 €** à l'Amicale du 54<sup>ème</sup> régiment de transmissions du camp d'Oberhoffen.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2025.

Délibération rendue exécutoire

Transmise à la Sous-Préfecture le 30 juin 2025

Publiée ou notifiée le 30 juin 2025

DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,  
Eric HOFFSTETTER



La secrétaire,  
Véronique IFFER